



Maitriser l'Autonomie énergétique

Formation technique de 5 jours soit 35 heures

Places limitées à 9 stagiaires

Intervenant

Formateur confirmé sur la thématique des énergies renouvelables et l'autonomie énergétique.

Modalités d'évaluation

Evaluation des acquis tout au long de la formation par des mises en situation et exercices d'application

Moyens pédagogiques

Cours théoriques en salle, cours pratiques en atelier, bancs pédagogiques.

Public

Toute Personne qui souhaite développer ses compétences dans le domaine du chauffage solaire et bois (Salariés d'entreprise, Professionnels du bâtiment et collectivités, demandeurs d'emploi)

Accessibilité

Si vous avez besoin d'aménagement spécifique pour suivre ce parcours, merci de prendre contact avec nous.

OBJECTIFS

- Réaliser un diagnostic d'autonomie énergétique d'une construction
- Analyser les caractéristiques d'un bâtiment pour calculer les déperditions énergétiques et les consommations.
- Dimensionner le système de chauffage pour sélectionner les installations de production et de stockage d'énergie optimales.
- Concevoir des schémas d'installation afin d'engager la réalisation de l'ouvrage.

PROGRAMME

Module 1 : Analyser les caractéristiques d'un bâtiment pour calculer les déperditions énergétiques et les consommations. (11h00)

- Connaître le fonctionnement des systèmes de production d'énergie existants sur le marché chauffage et électricité.
- Collecter les données de consommation existantes d'une construction.
- Calculer une déperdition énergétique.

Module 2 : Dimensionner le système de chauffage pour sélectionner les installations de production et de stockage d'énergie optimales. (14h00)

- Définir les consommations énergétiques du bâtiment dans son environnement
- Sélectionner le matériel adapté à chaque projet à l'aide de scénarios météo, une expertise de l'habitat et habitudes des usagers.
- Créer et valider l'implantation des systèmes à partir d'un projet d'habitat selon les normes en vigueur.

Module 3 : Concevoir des schémas d'installation afin d'engager la réalisation de l'ouvrage. (10h00)

- Réaliser un plan d'implantation des systèmes et contrôler la cohérence vis-à-vis du projet d'habitat.
- Concevoir un schéma hydraulique adapté à l'habitat étudié / Implantation : Panneaux solaires, poêle bouilleur ou chaudière bois, réseaux de distribution de chaleur, local technique.
- Calculer un temps de retour sur investissement d'une installation.

PRE-REQUIS

Aucune compétence spécifique n'est demandée.



Calendrier des formations consultable sur le site : www.aezeo.com

AEZEO Formations - 7 rue Ampère 56260 Larmor-Plage
02.97.87.26.22 - hello@aezeo.com